

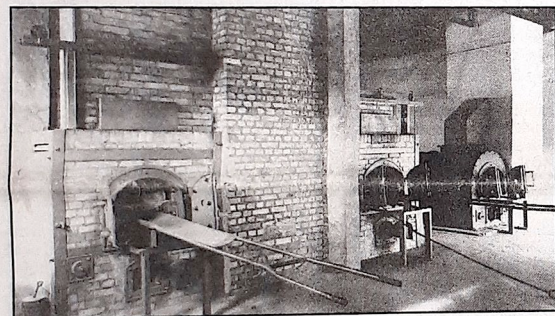
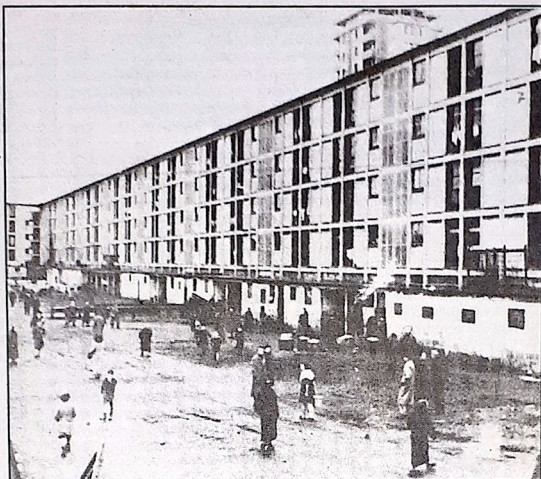
PROCHAIN
CONGRES NATIONAL
DE l'A.N.A.C.R.
25-26-27 octobre 1998
A Chambéry

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
 FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
 N° 1081-82 - OCTOBRE-NOVEMBRE 1997

APRES LE PREMIER MOIS DU PROCES PAPON : LA RESPONSABILITE DE VICHY EST CONFIRMEE



Près de 80 000 Juifs furent déportés de France. Des hommes, des femmes, des enfants. D'abord exclus de la communauté nationale par les lois antisémites de Vichy, puis fichés par l'administration de Vichy, arrêtés par la police de Vichy et internés dans des camps en France : à Gurs, Pithiviers, Beaune-la-Rolande ou, comme ci-dessus, dans celui de Drancy. Avant de prendre le chemin des camps nazis d'extermination, des chambres à gaz et des fours crématoires...

Laura fallu plus d'un mois pour que le procès de Papon - prévenu libre! - aborde son sujet : la responsabilité du personnage. Mais que d'erreurs, de sophismes et mensonges a-t-on déjà entendus!

L'attitude des Français sous l'Occupation? Nous sommes mieux placés que personne pour savoir qu'il y eut des lâches, des traîtres, des délateurs, des tortionnaires, mais si l'hébété de juin 40, la conviction qu'il n'y avait « rien à faire », la peur des représailles, n'avaient pas majoritairement fait place à la conscience qu'Hitler pouvait être battu et que nous pouvions y contribuer, comment expliquer la croissance de la Résistance et l'explosion populaire que fut l'Insurrection Nationale?

L'attitude des fonctionnaires? Ni globale ni schématique. Des petits, dans certains corps, ont servi Pétain et les Allemands, d'importants la Résistance. Des coupables n'ont pas été détectés, parce que moins visibles en leurs bureaux que des miliciens en uniforme.

Le ridicule de présenter la Résistance comme unique libératrice? Nous avons démontré qu'elle précipita les plans militaires des Alliés débarqués en Normandie et en Provence - leurs chefs l'ont dit les premiers - et rétablit la souveraineté nationale sous l'autorité du Gouvernement Provisoire de la République, présidé par le Général de Gaulle. Telle fut et demeurera sa fierté dans l'Histoire et celle de tous ses alliés.

Des bonnes choses ont été dites, surtout hors du prétoire. L'historien Henry Rouso a expliqué, sur France-Inter, combien il est fallacieux d'évoquer l'époque sans tenir compte de la chronologie. Nous l'avions écrit en notre dernier éditorial. Le Professeur René Rémond a tonné contre ceux qui clament périodiquement que la France recouvre enfin sa mémoire: en fait ce sont eux qui découvrent 1940-45 et révèlent leur ignorance de 50 ans d'efforts des survivants pour que la mémoire alimente le civisme; leur ignorance, aussi, du dédain d'autorités, d'élus, d'organes de « information » qui l'ont tue faute d'avoir compris que sans la Résistance ils ne seraient rien... à moins d'avoir choisi le camp d'en face. Mais certaines choses importantes n'ont pas encore été dites.

Rien sur la clause d'armistice, acceptée par Pétain, concernant la remise à l'Allemagne des réfugiés politiques. Rien sur les antécédents antisémites qui amenèrent les mesures prises contre les Juifs avant toute demande ou menace de l'occupant (ce point ayant été démontré par l'historien américain Paxton). Il a même été menti sur la proportion de Juifs sauvés par des Français (les 3/4) par rapport aux pays qui n'avaient pas un Pétain à leur tête. Et rien n'a encore été dit sur le fait que nombre de jeunes Juifs, immigrés ou d'origine française, ont combattu avec le courage que nous savons dans les rangs de notre Résistance. Eux aussi ont leur place dans l'Histoire des Juifs sous l'Occupation et dans l'Histoire tout court. Et nous souhaitons encore savoir si, en plus des arrestations de Juifs dont il répond, Papon n'a aucune responsabilité dans d'autres arrestations: francs-maçons, gaullistes, communistes, catholiques ayant entendu Mgr Salieges, résistants...

Le procès est symbolique. Puisse-t-il être complet et précis. Papon est âgé. Les survivants aussi. Les morts ne le seront jamais.

Le Journal de la Résistance.

CONCOURS DE LA RESISTANCE



LA PLACE DES IMMIGRÉS DANS LA LUTTE DE RÉSISTANCE À L'OCCUPANT NAZI : le thème du concours 1998 de la Résistance et de la Déportation ; mais aussi celui d'une exposition à Paris leur rendant hommage, dès février 1945, alors que la guerre n'est pas encore finie...

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)"
- P. 3 : Assemblée générale de l'UFAC : tenir les promesses.
- P. 4 et 5 : Autour du procès Papon
La consultation des Archives facilitée
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuil.
- P. 8 : 56^e anniversaire de Chateaubriant - Les cotisations

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

AUBE :

COMITE DEPARTEMENTAL

Après un an et demi d'existence, les " Amis de la Résistance (ANACR) " sont dans une phase de structuration, puisqu'il avait été programmée pour la fin octobre une réunion départementale ayant notamment pour but d'adopter et déposer des " statuts " de l'Association des " Amis de la Résistance (ANACR) ", en même temps qu'était décidée pour ce même mois une visite de terrain des lieux de parachutage et d'implantation de maquis.

Sans attendre cette -nécessaire- structuration départementale, les " Amis " de l'Aube, dans le cadre des divers comités de l'ANACR, ont à leur actif un certain nombre d'actions et de participations à des initiatives rendant hommage à des résistants. Ainsi ce fut le cas le 11 mai dernier à Torvilliers pour Edouard Baudiot (" Marius "), dont Patricia Bizzari, secrétaire des " Amis de la Résistance ", en présence de nombreuses personnalités représentant l'ANACR, les organisations de Résistants, d'Anciens Combattants et les Pouvoirs Publics, retraça le parcours : de sa participation à la première Guerre mondiale à son implication dans la mise en place du maquis du Pays d'Othe. Comme ce fut le cas aussi avec le dépôt le 27 mai dernier lors d'une cérémonie, place Jean-Moulin à Troyes, au monument aux Martyrs de la Résistance, d'une gerbe par M. Nigond, président du comité ANACR de Troyes, et Patricia Bizzari ; tandis que Bruno Collin, président des " Amis de la Résistance (ANACR) " prononça quelques mots.

Par ailleurs, les " Amis de la Résistance (ANACR) " sont partie prenante des diverses réunions devant conduire à l'ouverture d'un musée départemental de la Résistance et de la Déportation. Patricia Bizzari vient de terminer une étude consacrée à la Résistance à Saint-Julien-les-Villas.

AIX-EN-PROVENCE :

UN ELAN NOUVEAU

Les " Amis de la Résistance (ANACR) " d'Aix-en-Provence se sont réunis le samedi 4 octobre 1997 et, à l'unanimité, ont décidé de donner un élan nouveau à leur action, comme en témoigne la résolution adoptée qui rappelle notamment que " les Amis " se réfèrent pleinement à l'article 3 du règlement intérieur adopté en bureau national du 23 juin 1992 qui stipule que " les membres actifs qui ont vécu la Résistance, sont seuls qualifiés pour connaître et faire connaître les idéaux communs à toutes les familles de celles-ci -idéaux énoncés dans le programme CNR-, déterminer en conséquence leurs possibles propositions communes devant tel ou tel événement contemporain en relation avec ces idéaux, et décider des moyens d'expression et d'action de leur fidélité. Eux seuls ont donc voix délibérative dans toute assemblée ou session de direction ".

Par ailleurs, ils se réfèrent à l'article 7 du même règlement pour souhaiter prolonger l'exemple des résistants par une action constante à Aix et en pays d'Aix : " mais au surplus, il est souhaitable que les " Amis ", agissant avec l'accord du comité auquel ils sont rattachés, soutiennent l'action de l'ANACR sur les autres plans : action contre les falsificateurs de l'histoire, les zéloteurs pétainistes ou nazis, les promoteurs d'idéologies qui ont généré atteintes à la liberté et à la dignité humaine, voire crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Leur argumentation personnelle sur ces questions, due à leur connaissance acquise de l'histoire récente, peut aider à étendre notre audience ".

Ainsi, le comité d'Aix des " Amis " se propose de mener une action de rappel des principes du CNR dans la presse locale de façon régulière, une action pédagogique, en relation avec les autorités académiques, pour faire vivre le devoir de mémoire auprès des jeunes générations. (Le contenu des messages sera défini avec l'ANACR) et de développer des animations pour se doter de la convivialité utile à l'accueil des nouveaux adhérents et accessoirement de moyens supplémentaires, mêmes modestes.

HAUTE-SAONE

" PETIT COMITE ET GRANDES ACTIONS "

Le comité départemental des " Amis de la Résistance (ANACR) " de Haute-Saône est créé depuis le 20 février 1997, et compte aujourd'hui 30 membres. Ses statuts ont été déposés le 8 septembre dernier, et leur parution au Journal Officiel date du 27 septembre. L'équipe d'animation du comité est composée de Colette Gaidry (présidente), Colette Torrey (secrétaire) et Marcel Fleury (trésorier).

Travaillant depuis plusieurs années dans le cadre du Concours de la Résistance et de la Déportation, avec le soutien du comité directeur de l'ANACR de Haute-Saône auquel je suis associée, j'ai organisé avec mes élèves quelques actions locales -telles en 1989-1990 une exposition sur " la vie à Champlitte de 1939 à 1945 " ou, en 1995, la commémoration du 8 mai 1945 avec défilé de véhicules d'époque, exposition, diaporama, etc.- et deux voyages en Allemagne sur les lieux de mémoire et de la Déportation.

Cette année, nous avons organisé à Champlitte, notre village, une manifestation le 27 mai. Même si l'association n'était pas officiellement constituée, le groupe " d'Amis " existait et en faisaient partie cinq de mes élèves et anciens élèves devenus lycéens. Les travaux ont été entrepris sous le patronage de l'ANACR, et les subventions demandées au nom de l'ANACR.

Cette manifestation a donc été préparée avec cinq élèves par un travail de recherche tout au long de l'année. Elle s'est déroulée le matin :

- un défilé a conduit près de 200 personnes au Monument aux morts où les jeunes " Amis ", le maire-conseiller général et le président du Conseil régional ont déposé une gerbe.

- Le cortège s'est ensuite rendu à la salle des fêtes où ont été présentés :

- une exposition de vingt panneaux très illustrés, dont 12 sur la Résistance et la Déportation, avec la plus grande part réservée à l'histoire locale (six Chantois ont été déportés dont quatre sont morts en déportation, de nombreux habitants de Champlitte et des villages proches ont fait partie d'équipes de sabotages et plus tard de maquis).

- un diaporama de 40 minutes (158 diapositives), réalisé par les élèves sur le même thème avec des exemples locaux pour situer l'histoire régionale dans les événements nationaux.

- une brochure de 65 pages : " La 2^e guerre mondiale et la Résistance à Champlitte ", illustrée de photos et d'archives d'époque, publiée par l'ANACR et réalisée avec le soutien du Ministère des A.C.V.G., de la Région Franche-Comté, du Conseil général de Haute-Saône et de la ville de Champlitte.

- des tee-shirts ornés d'une colombe blanche sur fond bleu avec l'inscription " Amis de la Résistance (ANACR) ".

L'ANACR s'était engagée à n'utiliser le produit de la vente de la brochure que

pour les activités pédagogiques à caractère historique organisées avec les élèves. Le comité départemental des " Amis de la Résistance (ANACR) ", récemment constitué selon la loi de 1901, reprend donc à son compte la gestion de la vente de la brochure.

Le produit de la vente de celle-ci et des tee-shirts nous a permis de faire un voyage du 30 juin au 12 juillet en Allemagne. Avec un minibus, j'ai emmené huit de mes élèves (cinq collégiens et trois lycéens) à Buchenwald et Dora. Nous avons séjourné trois jours dans chaque mémorial avec un encadrement en langue française ; puis nous avons visité Ravensbrück et Sachsenhausen. En 1996, six élèves avaient pu visiter le Struthof, Dachau, Mauthausen et Dora. Des temps de loisirs ont permis d'apprécier les villes de Weimar, Erfurt et de Berlin, où nous sommes restés deux jours. Au retour, nous avons visité Strasbourg et le camp du Struthof.

D'autre part est projeté dans les villages environnants le diaporama (très apprécié), en attendant de le présenter dans les établissements scolaires comme le souhaitent la présidente de l'ANACR, et la directrice de l'Office des Anciens Combattants qui soutiennent son action.

Concernant la participation des scolaires au Concours de la Résistance et de la Déportation en Haute-Saône, les chiffres fournis par l'Inspection académique montrent que la participation est en constante augmentation. C'est la Fédération Maginot (plus à l'aise financièrement...) qui offre aux lauréats du département un voyage : cette année, une journée au Mont-Valérien.

Ainsi, en 1993, 79 devoirs à examiner pour 365 participants ; en 1994, 74 devoirs à examiner pour 273 participants ; en 1995, 100 devoirs à examiner pour 407 participants ; en 1996, nous avons eu 122 devoirs à examiner pour 408 participants. (Les mémoires collectifs sont comptés comme devoirs). Et, en 1997, 518 élèves de 22 établissements ont participé à ce concours. 46 devoirs ont été retenus et transmis pour concourir au niveau national : deux devoirs individuels et deux mémoires collectifs réalisés par douze élèves. En ce qui concerne le collège de Champlitte, depuis les concours 1992-1993, nous avons chaque année un ou plusieurs lauréats du 1^{er} prix.

Par ailleurs, le 18 octobre dernier, les bureaux départementaux des " Amis de la Résistance (ANACR) " et de l'ANACR, émus et indignés, à l'occasion de l'ouverture du procès Papon par la tragédie qui se déroula il y a un demi-siècle, avec le concours du régime de Vichy, ont déposé au monument à la Déportation de Vesoul un bouquet en hommage aux déportés juifs de Bordeaux, et à toutes les victimes du nazisme et de la collaboration.

Colette GAIDRY

(Présidente départementale des " Amis de la Résistance (ANACR) ")

DROME :

UNE GRANDE MANIFESTATION POPULAIRE

Le comité Drôme Provençale/Haut Comtat des " Amis de la Résistance (ANACR) ", après la réalisation d'un " Sentier des maquis de la Lance " (haut lieu de refuge et de base résistante) par un collectif animé par le regretté Jean Dubief, a organisé le 15 août, date anniversaire du débarquement en Provence, une grande manifestation populaire dédiée à la liberté en présence de plusieurs centaines de personnes venues en véhicules 4x4, parmi lesquelles on reconnaissait le sénateur Besson et le député Michel Grégoire ; Gilbert Sauvan et Robert Palluel, conseillers généraux représentant le président Mouton ; Yvonne Allegret, conseillère régionale.

Jean-François Slaud, conseiller général, maire de Taulignan et président du Comité des " Amis de la Résistance (ANACR) " ; Daniel Roux, maire de la Roche-Saint-Secret, Léon Rostand, au nom de l'ANACR, et Mireille Monnier, présidente départementale des " Amis " saluèrent les participants et repèrent les hauts faits de Résistance qui se déroulèrent en ces lieux.

Pierre Chaze, témoin de ces événements et ancien maquisard, évoqua ses souvenirs. Serge Pauthe rendit hommage à Jean Dubief et fut salué la mémoire du docteur Bourdoulon, natif de la Roche, torturé et assassiné par les nazis. La troupe " Le Poisson dessus " interpréta une pièce sur le " Geste des maquisards de la Lance ", mise en scène par Serge Pauthe, en collaboration notamment avec Michel Blanc, écrivain poète provençal, et l'orchestre baroque, de Didier Capelle.

La journée se termina par l'inauguration à Taulignan de l'exposition historique " La Résistance-les Maquis " mise en place par Claude Boisse.

Rappelons qu'avec le comité Drôme Provençale, le groupe départemental des " Amis de la Résistance (ANACR) " de la Drôme regroupe les comités de Montélimar et de Romans ; des efforts se poursuivent pour aboutir à la création des comités locaux " d'Amis " à Valence et en " Drôme-Nord ".

SAVOIE :

UNE ASSEMBLEE GENERALE

Dotée depuis le 26 juin 1996 d'un bureau départemental " provisoire " présidé par Robert Perrier, de Plombière-Saint-Marcel, les " Amis " de Savoie - aujourd'hui au nombre de plus de 300 - avaient programmé pour le 18 octobre dernier à Albertville une Assemblée générale où devaient démocratiquement être élus un comité départemental et un bureau largement représentatifs, ayant pour mission de développer l'activité des " Amis ", afin de perpétuer l'esprit de la Résistance.

Cette mise en place des conditions propres à favoriser l'essor des " Amis de la Résistance (ANACR) " en Savoie s'appuie sur une riche expérience, de déjà plus d'un an, avec notamment une sortie-pèlerinage le 31 mai dernier au musée-mémorial des Enfants d'Yzieu qui permit d'emmener 52 personnes -dont 11 enfants du primaire de l'école de Plombière-Saint-Marcel- sur les lieux chargés d'émotion et d'histoire. Ou l'organisation, le 14 juin à Moutiers, d'un concours de boules par quadtrees formées (avec la participation de 11 quadtrees), avec une cérémonie au Monument aux Morts en présence de nombreuses personnalités, dont des représentants d'amicales patriotiques (Union Fédérale, ARAC, Amicale AS) de plusieurs maires -dont celui de Moutiers- ainsi que le député et conseiller général Hervé Gayraud.

L'ANACR avait offert l'apéritif précédant le repas de 60 couverts, et la municipalité l'apéritif d'honneur organisé au terme du concours, dont les prix avaient été collectés auprès des commerçants.

SAONE-ET-LOIRE :

ENSEIGNER LA RESISTANCE

Pendant près de deux ans, un groupe " d'Amis de la Résistance (ANACR) " a travaillé à l'élaboration d'un fichier sur la Résistance, sous la direction de Jean Michel, professeur à l'IUFM de Mâcon.

L'objectif de ce document est de permettre aux enseignants de présenter la période de la Résistance à leurs élèves, avec l'appui de documents iconographiques, d'affiches, de textes et de questionnaires.

Ce fichier tente de répondre à une question souvent posée par les enseignants : " Comment présenter aux élèves la période historique que fut la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale ? "

L'équipe qui a réalisé ce document souhaite que chaque enseignant puisse aborder avec sérénité l'étude de la Résistance et en transmettre l'idéal aux futurs citoyens que sont leurs élèves d'aujourd'hui.

Le document sera remis gratuitement aux enseignants des classes des cours moyens des écoles élémentaires et aux professeurs d'Histoire des collèges de Saône-et-Loire. Il pourra être vendu au prix de 50,00 F à toute personne intéressée qui en fera la demande auprès des comités départementaux de l'ANACR et des " Amis de la Résistance (ANACR) ".

Par ailleurs, signalons qu'aux comités locaux " d'Amis " existant à Azé, Lugny, Mâcon, Montbellet et Sennecey-Tournay, se joignent ceux, nouveaux, de Marnazat et Saint-Martin-en-Bresse.

GIRONDE :

PAPON ET L'OUBLI

« Il y a deux ans, paraissaient des articles sur le procès de Maurice Papon et sur la dérive de la pensée humaine, écrits par mon père. Aujourd'hui, s'ouvre le grand procès Papon comme pour confirmer que l'on n'échappe pas à son destin (...) Aujourd'hui, l'élément le plus puissant de la planète, c'est la banalisation de toutes choses, qu'elles soient médiatiques ou légifères. »

« C'est justement pour ça qu'il faut combattre cette façon qu'on a de s'habituer à tout, elle favorise l'oubli (...) Plus que jamais il faut raviver chez certains la flamme de la lucidité, de la justice pour tous, afin qu'ils puissent guider à leur tour, les jeunes vers une morale qui respect les valeurs fondamentales des hommes et des femmes et des enfants. »

Jean-Claude SOULIE,
" ami de l'ANACR ". (D'après " Résistance Unie en Gironde " n° 41, sept. 1997).

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UFAC : « TENEZ VOS PROMESSES »

Demandant aux parlementaires et au gouvernement de tenir leurs promesses, l'Assemblée générale de l'UFAC, réunie à Paris les 10 et 11 octobre 1997, a adopté cinq résolutions sur la reconnaissance et la défense des droits des anciens combattants, et quatre résolutions concernant le civisme. Nous publions ci-après de larges extraits de la résolution générale qui fut adoptée à l'unanimité.

La résolution générale

L'UFAC, dans son préambule, constate que « les résolutions spécifiques adoptées » lors de la dernière assemblée « conservent, hélas, toute leur actualité puisqu'aucune avancée sérieuse sur la reconnaissance des droits des anciens combattants et victimes de guerre n'a pu être constatée depuis une année... »

« L'Assemblée générale de l'UFAC déclare solennellement aux médias et aux élus de la Nation que les Anciens Combattants et Victimes de Guerre ne sont ni un lobby de « grands héros » gourmands, ni une catégorie finissante de citoyens dont on peut ignorer aujourd'hui les rappels au respect du droit à réparation en jouant la montre ou en restant sourds à leurs arguments... »

« ... Certains de leur bon droit, ils déclarent « inacceptable en l'état » le projet de budget 1998 présenté par le Gouvernement à la discussion et à la décision de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Présenter le budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre diminué de 3,5 % (soit 5 % en francs constants), c'est faire fi de tous les dossiers contentieux qui ont un besoin urgent d'être enfin résolus. C'est également oublier les promesses électorales rappelées ci-dessous faites en mai dernier par le candidat devenu Premier Ministre et par la majorité parlementaire actuelle à l'Assemblée Nationale.

L'Assemblée générale de l'UFAC demande avec insistance et détermination que ces promesses soient tenues en priorité et sans délai :

« Reprendre la rédaction du rapport constant afin d'aboutir à un mode de calcul qui soit compréhensible par tous les anciens combattants ».

« Accorder la retraite anticipée pour les chômeurs en fin de droit justifiant de 40 années de cotisations diminuées du temps passé en Afrique du Nord ».

« Régler toutes les difficultés en concertation avec les associations d'Anciens Combattants pour l'attribution de la Carte du Combattant, en prenant pour référence le critère de territorialité se référant aux unités de garnison ».

« Lever toute forclusion pour les volontaires de la Résistance, conformément à la proposition de loi n° 1259, déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale » (souligné par nous).

« La décapitalisation des pensions doit être obtenue progressivement afin que les prin-

cipes d'égalité, et de droit à réparation deviennent des réalités pour les ressortissants étrangers qui ont combattu au nom de la France ».

Les lignes ci-dessus entre guillemets sont extraites de la lettre de Lionel Jospin au président de l'UFAC, Jacques Goujat, datée du 8 mai 1997.

Lors de la dernière campagne électorale pour les élections législatives, les candidats socialistes ont proposé des mesures concernant les Anciens Combattants en Afrique du Nord, particulièrement pour « ceux dont les situations sont les plus douloureuses ».

Parmi elles, des dispositions permettant d'accorder la pré-retraite à certains chômeurs. Pour les fonctionnaires un congé de fin d'activité qui permettrait l'embauche de 15000 jeunes...

Ces candidats demandaient en outre « justice aux Anciens Combattants africains et asiatiques, victimes du phénomène injuste de cristallisation de leurs pensions ».

« Il faut également redonner de la vigueur et des crédits à la politique de la mémoire en une période où se répandent dangereusement les théories révisionnistes ».

L'Assemblée générale de l'UFAC conclut en demandant « à la majorité parlementaire et au gouvernement de concrétiser sans tarder ces promesses, et ce en prenant toutes les dispositions nécessaires dans le cadre du budget 1998 ».

Faisant écho à la rencontre de la salle Wagram - voir l'article ci-dessus - elle demande aux parlementaires que leurs « engagements soient tenus, et qu'aucune considération politicienne ne puisse justifier leur oubli ».

Après en avoir appelé « à l'esprit de responsabilité et à l'honnêteté intellectuelle de tous les élus du suffrage universel », l'Assemblée générale de l'UFAC « appelle... tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre à se mobiliser... avec la détermination et l'opiniâtreté qu'il faudra pour obtenir la solution positive à tous les contentieux depuis trop longtemps existants ».

Psychotraumatismes de guerre

L'Assemblée générale de l'UFAC a adopté une résolution spéciale sur les psychotraumatismes de guerre. Soulignons que les membres de la Résistance qui connurent les angoisses inhérentes au combat clandestin, ceux qui furent poursuivis, torturés et déportés sont concernés par cette question.

Le congrès de Pau de l'ANACR en 1972 avait souligné la nécessité de tenir compte de la pathologie particulière concernant les combattants de la Résistance, et notre association organisa plusieurs colloques sur cette question.

Dans sa résolution, « l'UFAC rappelle qu'elle s'efforce depuis des décennies de faire reconnaître officiellement l'existence de psychotraumatismes de guerre et de les faire prendre en compte tant au plan du droit matériel qu'en matière de soins... » Elle dénonce les rejets de pension systématiquement prononcés par les Commissions Consultatives Médicales... L'UFAC réaffirme l'exigence de soins psychothérapeutiques adaptés pour les traumatisés psychiques... ».

« Face à l'absence de services spécifiques et à l'inadaptation des institutions sociales et sanitaires existantes s'impose la mise en place rapide de centres psychothérapeutiques et sociaux dotés d'un personnel formé à cet effet ».

L'Assemblée conclut : « Il est du devoir de l'état de prendre les mesures qui s'imposent pour que l'invalidité psychique ne devienne pour certaines victimes de guerre ou civiles le facteur déterminant de leur exclusion.

Pour ces victimes le droit à réparation doit être également respecté ».

Pour les veuves de guerre

Une courte motion de l'Assemblée générale attire l'attention du gouvernement et des parlementaires sur la nécessité de respecter envers les veuves de guerre, les veuves d'Anciens Combattants et les veuves de pensionnées de guerre les dispositions de la loi du 31 mars 1919 instaurant le droit à réparation et plus particulièrement accordant le taux spécial pour les veuves de militaires décédés des suites de leurs blessures, et en ce qui concerne les questions plus récentes, le maintien de la demi-part supplémentaire pour la déclaration d'impôts. Notons que pour cette dernière question, M. Jean-Pierre Masse-

ret, lors de son intervention devant l'Assemblée de l'UFAC, a pris des engagements.

Les autres résolutions

Plusieurs autres motions ont été discutées au cours de la réunion de la Commission de Défense des Droits et adoptées par l'Assemblée générale. Citons « la résolution sur les droits des anciens militaires français capturés au cours de la guerre d'Algérie », une résolution à « propos des droits combattants des Missions Extérieures » demandant notamment de considérer que les Pouvoirs Publics « ont vis-à-vis de cette génération le même devoir de remboursement de la dette de la Nation sur la base du droit à réparation géré par la loi du 31 mars 1919 ».

Les motions « civisme » et « mémoire »

Sous le titre « situer les responsabilités », l'Assemblée générale de l'UFAC rappelle la loi du 31 décembre 1919 qui fonde le droit à réparation en appelle à la responsabilité des dirigeants politiques.

« L'UFAC considère que c'est vers eux qu'il est nécessaire d'agir, notamment en direction du Premier Ministre et du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

« C'est vers eux que la force unie du mouvement combattant doit converger avec l'apport des élus du suffrage universel pour obtenir l'application correcte du droit à réparation... ».

Sous le titre « l'UFAC et la société humaine », l'UFAC se prononce en faveur des idéaux et des valeurs fondamentales de la République pour lesquels tant de combattants ont donné leur vie ».

LA FORCLUSION :

ATTENTAT CONTRE L'HISTOIRE ET CONTRE LE CIVISME

Le jeudi 9 octobre, l'U.F.A.C. avait invité **la salle Wagram parlementaires, représentants des Associations Nationales et des Unions départementales à un échange sur les problèmes en cours.**

C. Fournier-Bocquet, en qualité de secrétaire général-adjoint de l'U.F.A.C., rappela aux 51 sénateurs et députés présents la nécessité et urgente action à mener pour abroger la nouvelle forme de forclusion opposée notamment à une importante catégorie de résistants. Sans procéder à l'histoire des forclusions et de leurs annulations, notre camarade rappela que la loi du 10 mai 1989 qui les supprime sans restriction fut l'objet de textes d'application l'annulant en partie, puisque ne concernant que les résistants **homologués par l'autorité militaire** ou dont les services sont attestés par de tels homologues. Il remarqua essentiellement que les résistants qui ne combattirent pas par les armes, et furent déclarés ressortissants du statut R.I.F. (Résistance Intérieure Française), n'ont jamais pu demander l'homologation requise car **leur statut n'est jamais paru** ! « Ceux qui n'ont pas obtenu leur carte de C.V.R. à l'époque où les attestations n'étaient pas soumises à homologation par l'autorité militaire ne peuvent plus la demander. La famille ainsi frappée peut être caractérisée par des noms inscrits dans l'histoire : Vercors, Berthie Albrecht, le Professeur Robert Debré, Joliot-Curie, le révérend Père Philippe des Carmes, les membres des Comités de Libération et même du C.N.R.I. Qui oserait dire qu'ils ne furent pas résistants ? »

Il insista vivement sur le fait que « le seul argument opposé est qu'il faut sauvegarder la valeur du titre. Quand on voit à qui il a quelquefois pu être délivré - pensions à un procès en cours - il est permis d'être plus qu'écœu-

« L'année prochaine sera le 55ème anniversaire de la fondation du Conseil National de la Résistance. Son programme audacieux, conforme à la grandeur du pays et au bonheur de son peuple, est toujours d'actualité ».

Il est dit en conclusion : « Respectueux de la jeunesse, première victime de la crise qui affecte toute la société, solidaire de ses espérances, l'UFAC lui renouvelle sa confiance et son soutien, car c'est avec elle que nous continuerons la France et ferons que la société devienne plus juste, plus humaine et plus fraternelle ».

« L'UFAC et la mémoire » a fait l'objet d'une autre résolution dans laquelle l'Assemblée générale, après avoir noté les déclarations du Premier Ministre, du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et du Ministre de l'Education Nationale, demande que soit assurée pour l'œuvre de mémoire « la participation permanente, à tous les échelons administratifs, du mouvement combattant ». La résolution conclut : « l'UFAC, interlocutrice privilégiée des Pouvoirs Publics, se doit de s'engager plus résolument dans la formation saine de la mémoire collective.

« Son devoir de fidélité est de transmettre à la jeunesse le patrimoine dont les générations ascendantes sont dépositaires. C'est de cette façon que se continuera la France des Droits de l'Homme, la France de la Liberté, de la Fraternité et de l'Egalité, la France au service de l'Humanité et de la Paix.

« L'UFAC invite toutes ses composantes à s'associer à la célébration le 10 décembre prochain, du 50e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme inspirée par René Cassin, prix Nobel de la Paix en 1969, président d'honneur de l'UFAC ».

ré (vifs applaudissements). Et qui oserait dire que l'U.F.A.C. veut supprimer les moyens de contrôle, des commissions aux tribunaux administratifs et au Conseil d'Etat? Elle n'a jamais demandé que le dépôt d'un dossier entraîne l'attribution automatique du titre. Alors, nous souhaitons vivement que reprenne l'action au Parlement et auprès du Gouvernement. Il serait honteux qu'une seule catégorie d'anciens combattants soit frappée par une forclusion ; et qu'il s'agisse de résistants, volontaires à tous risques pour la Libération de la France, le rétablissement de la République et celui du Parlement. Les résistants ainsi brimés demeurent peu nombreux? Certes. N'en resterait-il qu'un, n'en resterait-il même plus un seul, le principe demeurerait pour l'U.F.A.C. intolérable. Il est un attentat contre l'Histoire et le civisme.

Soulignons encore que le titre en cause n'ouvre aucun droit matériel. Il est purement honorifique. Mais l'honneur, Messieurs et Mesdames est une notion à laquelle vous savez que les résistants ont quelque raison de tenir ».

Il doit être noté que le sénateur centriste Marcel Lesbros, rapporteur de notre budget à la Commission des Finances, dénonça vigoureusement le fait que **depuis la loi de 1919** une seule forclusion soit intervenue et que ce soit pour frapper des résistants.

RETRAITE DU COMBATTANT PENSIONS

Valeur du point d'indice au 1^{er} octobre 1997 : 78,82 F.
Retraite du Combattant : (montant annuel) 2 601,06 F.

UFAC : NOUVELLE DIRECTION

Lors des réunions des organismes de direction de l'U.F.A.C. qui se déroulèrent à Paris du 8 au 11 octobre, le Conseil d'Administration, procédant à l'élection annuelle du Bureau a reconduit le président, vice-présidents, secrétaire général et secrétaire généraux-adjoints, ainsi que le trésorier. C. Fournier-Bocquet a donc été réélu secrétaire général-adjoint, et l'Assemblée Générale a approuvé la proposition, faite par la Présidence, de l'inviter aux réunions du Conseil Parlementaire pour présenter les questions spécifiques aux anciens résistants.

D'autre part, sur proposition de l'A.N.A.C.R., Jacques Weiller, qui assure maintenant la responsabilité du service juridique national, a été élu au Bureau en remplacement du regretté Robert Vollet. Nos félicitations à Jacques Weiller, qui depuis des années nous représentait déjà à la Commission des Droits de l'U.F.A.C.

AVIS DE RECHERCHE

« Michel », dans la Résistance, souhaiterait retrouver des résistants ayant fait des déraillements à Moreuil dans la Somme.

Ecrire à Yves Beloeil, Square de Darlington, entrée L, appt. 78, 80000-Amiens.

CENTRE DELESTRAINT-FABIAN



La construction du nouveau Centre s'achève. Les convalescents sont dans des chambres nouvellement construites, les services médicaux et administratifs dans des locaux neufs. La nouvelle salle à manger est en cours de réalisation. Ainsi se concrétise le grand projet décidé par le congrès de Perpignan, et auquel comités départementaux et locaux ont apporté leur concours par la souscription. Un dernier effort à faire : mettre aux normes la partie conservée de l'ancien Centre.

LA SOUSCRIPTION CONTINUE

AUTOUR DU PROCES DE MAURICE PAPON

OPINIONS

RAPPORT DE JEAN MOULIN SUR L'OPINION PUBLIQUE EN SEPTEMBRE 1942

Le 13 septembre 1942, Jean Moulin rendit son *Rapport public* en zone sud. L'attention particulière de ce rapport est portée sur la pression de plus en plus marquée des Français sur Vichy. Les arrestations de Juifs étrangers et leur livraison aux Allemands, et plus particulièrement la déportation de Juifs français, ont été les événements les plus marquants de ce rapport. Moulin y a exprimé sa conviction que la France ne pouvait pas continuer à soutenir un régime qui se livrait à de telles pratiques.

L'AVEU

Le 16 octobre, Papon a déclaré devant la Cour d'Assises : « A Noël, alors que nous nous apprêtions à fêter Noël en famille, ma femme et moi-même nous sommes rendus à la messe. C'est à ce moment-là que j'ai pris conscience de la gravité de ce que je faisais. J'ai eu l'impression que tout ce que j'avais fait jusqu'à présent était une erreur. Je me suis senti seul, isolé, et j'ai eu l'impression que tout ce que j'avais fait jusqu'à présent était une erreur. Je me suis senti seul, isolé, et j'ai eu l'impression que tout ce que j'avais fait jusqu'à présent était une erreur. »

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

COMMENT LES RESEAUX CONTACTAIENT LES HAUTS FONCTIONNAIRES

En marge du procès Papon, le docteur Fugain, président départemental de l'ANACR, de l'ère, a déclaré que les réseaux de la Résistance dépendaient du B.C.R.A. prenaient contact avec certains hauts fonctionnaires dont le recrutement leur était signalé par les réseaux. Il a également déclaré que les réseaux de la Résistance dépendaient du B.C.R.A. prenaient contact avec certains hauts fonctionnaires dont le recrutement leur était signalé par les réseaux.

LE PREMIER MINISTRE A INSCRIPT

M. le Premier ministre a ainsi répondu, à propos de la déportation des Juifs, à la question posée par un député : « Les Juifs ont été déportés parce qu'ils étaient des Juifs. C'est tout simple. »

CONFIRMATION SUR BUCHENWALD...

Depuis plus de 50 ans des polémiques souvenent de la déportation des Juifs. C'est un fait qui a été confirmé par de nombreuses sources. C'est un fait qui a été confirmé par de nombreuses sources.

LE COIN DE L'HISTOIRE :

Un jour nous sommes allés à la messe. C'est un fait qui a été confirmé par de nombreuses sources. C'est un fait qui a été confirmé par de nombreuses sources.

LA LETTRE DE M^e MASSE

Robert Badinter, l'ancien garde des Sceaux à la fin de la Seconde Guerre mondiale, a écrit une lettre à M. le Procureur général de la Cour d'Assises de Paris. Cette lettre a été publiée dans le journal *Le Monde*.

LA CONSULTATION DES ARCHIVES FACILITEE

La 2 octobre, M. Louis Jospin, Premier ministre, a déclaré devant la Cour d'Assises : « J'ai eu l'impression que tout ce que j'avais fait jusqu'à présent était une erreur. Je me suis senti seul, isolé, et j'ai eu l'impression que tout ce que j'avais fait jusqu'à présent était une erreur. »

INTERDICTION D'UN OUVRAGE NEGATIONNISTE

Le 11 avril, le Journal Officiel a publié un arrêté interdisant la circulation, la distribution, la vente d'un ouvrage intitulé *« Les Juifs et la France »* de M. Louis Jospin.

LES HAUTS FONCTIONNAIRES

Le 11 avril, le Journal Officiel a publié un arrêté interdisant la circulation, la distribution, la vente d'un ouvrage intitulé *« Les Juifs et la France »* de M. Louis Jospin.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA CONSULTATION DES ARCHIVES FACILITEE

La 2 octobre, M. Louis Jospin, Premier ministre, a déclaré devant la Cour d'Assises : « J'ai eu l'impression que tout ce que j'avais fait jusqu'à présent était une erreur. Je me suis senti seul, isolé, et j'ai eu l'impression que tout ce que j'avais fait jusqu'à présent était une erreur. »

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA MÉMOIRE SELECTIVE DE M. AMOUREUX

M. Henri Amoureux a écrit et écrit sur le Second Guerre Mondiale. C'est un homme qui a joué un rôle important dans la vie de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été un des hommes les plus importants de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

NIEVRE

L'assemblée générale du Comité départemental de la Nièvre s'est tenue le 21 septembre dernier à Crux-la-Ville - où chaque année le 15 août a lieu - la journée départementale des maquis -, avec la participation d'une assistance nombreuse qui emplissait la Salle des Fêtes de la mairie que M. J.M. Gatignol, maire de la commune, présent tout au long de la réunion, avait mise à la disposition de l'ANACR.

On notait, en outre, la présence de M. Christian Paul, député de la Nièvre, qui rendit hommage à la Résistance. Montrant la nécessité de transmettre son héritage, ses idéaux : république, liberté, solidarité, résistance à l'oppression, aux autres générations. Il déclara en conclusion : "votre combat est indispensable". Était également présent M. Berthier, conseiller général.

Pierre Barbier, président, donna la parole à Roger Lapostolle, secrétaire départemental, membre du Bureau national, qui fit un rapport d'activité extrêmement complet, lequel trouva sa concrétisation dans une résolution adoptée unanimement par l'assistance, résolution qui reprend les thèmes développés au congrès national de Châteauroux.

M. J.L. Conception, "Ami de la Résistance" et maire de Belleray, fit un exposé sur les "Amis". M. Marcel Vigreux, professeur, indiqua qu'à l'Université de Bourgogne sont exposées aux étudiants les motivations de l'entrée dans la Résistance, et que des devoirs de maîtrise sur le rôle des femmes dans la Résistance ont été présentés.

Il appartenait à Jacques Weiller, membre du Bureau national, de tirer les conclusions de cette belle assemblée. Vivement approuvé par les participants, il montra notamment la nécessité de défendre avec vigueur les droits des résistants, dénonça les injustices qui perdurent plus de cinquante-trois ans après la Libération et insista sur la nécessité d'une loi mettant fin à toute forclusion pour les demandes du titre de CVR.

Il conclut en affirmant sa certitude qu'avec nos efforts et ceux des "Amis de la Résistance", la réalité historique et les idéaux qui animèrent les combattants de l'ombre garderont dans l'avenir leur valeur d'exemple.

Un banquet fraternel réunit les participants après l'assemblée.

LOIRE

La commémoration des combats d'Estivareilles, qui virent la capitulation de la colonne allemande ayant quitté Le Puy le 18 août 1944, a été célébrée le dimanche 7 septembre dernier.

Comme à l'accoutumée, un public nombreux a participé à cette cérémonie réhaussée cette année par la présence de M. Jean-Yves Audoin, préfet de la Loire.

Après la messe dite par le père Clément, ancien résistant, les participants se sont retrouvés devant le Monument aux Morts de la commune, où des gerbes furent déposées, avant de se diriger, conduit par l'harmonie de Sainte-Sigolène, devant le monument élevé à la mémoire des combattants de l'Armée Secrète (A.S.) de la Loire. De nombreuses gerbes furent déposées dont une par Camille Pradet, au nom de l'ANACR-Loire.

Des allocutions furent prononcées par M. Robert Guillot, maire d'Estivareilles, M. Louis Thévenot, co-président de l'Armée Secrète, M. Lucien Neuwirth, sénateur et M. Jean-Yves Audoin, préfet de la Loire.

Tous exaltèrent le courage de ces combattants qui, sous les ordres du commandant Marey (A.S.), chef des FFI de la Loire, lequel à Estivareilles reçut la capitulation de la colonne allemande, des hommes du commandant Vial-Massat (FTPF) à Bellevue-la-Montagne et du capitaine Lucien Voile au Puy-en-Velay, qui harcelèrent l'ennemi sur son parcours, lequel avait pendant de longues années, occupé notre région.

Outre les personnalités déjà citées, notons aussi la présence de M. Bernard Oudin, député-maire de Firminy, qui déposa, avec Théo-Vial Massat, une gerbe au nom de sa commune.

Camille Pradet

(D'après le "Résistant de la Loire" n° 119, 3^e trimestre 1997)

FINISTERE

Le 25 août dernier, à l'occasion du 53^e anniversaire de la libération de Concarneau, deux délégations d'anciens résistants, accompagnées par des élus et des autorités locales, ainsi que par des "Amis", dont Mme le maire de la ville anglaise de Penzance, ville jumelée avec Concarneau, ont visité les 13 stèles disséminées dans la région de Concarneau afin d'honorer, par un dépôt de gerbes, la mémoire des malheureuses victimes de cette atroce guerre que fut celle contre le nazisme.

A 18 h, après le rassemblement des drapeaux, des organisations patriotiques, des élus, des autorités, de nombreux Anciens Combattants de Concarneau et de la région, des "Amis de la Résistance (ANACR)", la cérémonie se déroula devant le Monument aux Morts, cimetière de Concarneau ; cérémonie à laquelle participa une délégation de Penzance composée du maire de la ville anglaise et de son adjointe - accompagnée par le président du Comité de Jumelage. Après le dépôt de gerbes, l'une par le député-maire de Concarneau en compagnie du président de l'ANACR, la seconde déposée par Mme le maire de Penzance, la minute de recueillement et le salut des 18 drapeaux constitua un moment d'intense émotion.

Louis Lozach, président de l'ANACR, prit alors la parole et rappela que depuis la libération de Concarneau le 25 août 1944, il y a 53 ans déjà, la cérémonie du souvenir a rassemblé, chaque année, une assistance fidèle venue rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont donné leur vie pour assurer la liberté des autres et la paix entre les peuples. Ce monde espéré voici cinquante-trois ans s'éloigne hélas, inexorablement. De nombreux pays connaissent des foyers de guerre ou des conflits, et ces événements nous interpellent. La communauté humaine doit prendre en compte les défis de cette fin de siècle, car c'est la paix qu'il faut organiser. Nous, anciens résistants, avons rêvé, espéré et lutté si fort que nous avons vaincu. Aux jeunes générations, aujourd'hui, de poursuivre l'œuvre commencée.

M. Gilbert Le Bris, député-maire de Concarneau, prenant à son tour la parole, remercia chaleureusement Mme le maire de Penzance et la délégation anglaise. Il rappela les difficultés rencontrées par la population locale pendant les longues années d'occupation, et la révolte de quelques uns pour reconquérir la liberté. Concarneau, comme Paris, a été libérée le 25 août 1944 par la Résistance, après un siège de quinze jours. La ville, évacuée totalement de sa population afin d'éviter une désastreuse situation, a présenté une seconde similitude avec Paris : la non-destruction du port, malgré les dispositions prises à cet effet par l'occupant. Depuis la victoire, c'est sur l'ensemble du globe que des nations ont accédé à l'indépendance, et des régimes autoritaires se sont effondrés. La recherche de la paix est une nécessité et tous les efforts doivent conduire à sa réalisation. La cérémonie se termina par le "Chant des Partisans", la "Marseillaise" et le salut des drapeaux. Un vin d'honneur, servi au Centre des Arts et de la Culture, concluant cette grande journée du Souvenir.

(D'après "Ami entends-tu..." n° 102, 3^e trimestre 1997).

COTES D'ARMOR

Le lundi 4 août a eu lieu, à Saint-Laurent, une émouvante cérémonie à la mémoire des martyrs du 6 août 1944, là les corps de six hommes furent retrouvés, à demi-enterrés, froidement abattus par un détachement de l'armée allemande : Roger Hamon, 19 ans ; André Hamon, 22 ans ; Yves Gazoulat, 45 ans ; Roger Dubernard, 30 ans ; Jean Bivic, 22 ans ; André Aoult, 25 ans.

Devant la stèle, Pierrot Martin, président départemental des "Amis de la Résistance", entouré de François Godest, maire de Saint-Laurent, et de Louis Le Quééré, président d'honneur de l'ANACR de Bégard, a rappelé que, voici 53 ans, la région se libérait du joug nazi grâce au courage et à la volonté de ceux que l'ennemi appelait "Terroristes" : "les six hommes à qui nous rendons hommage aujourd'hui font partie de ces centaines de patriotes qui sont morts pour un idéal de liberté".

Après avoir rappelé le rôle capital de la Résistance, l'orateur appela au renforcement des "Amis de la Résistance", relais de la mémoire.

CREUSE

Le 27 septembre dernier, le congrès départemental de l'ANACR de la Creuse (213 adhérents et 42 "Amis") s'est tenu à la Souterraine, sous la présidence de Jean Grazon représentant le Bureau national.

Ouvvert par Marc Parotin, président départemental, et entendu une allocution de Gilbert Coulon, animateur du comité local de l'ANACR, organisateur du congrès, celui-ci a été marqué par une participation de résistants plus grande qu'au congrès de Bourgneuf il y a deux ans, ainsi que par la présence de jeunes "Amis", et d'un grand nombre de personnalités représentant les Pouvoirs Publics et le monde associatif ACVG.

Parmi elles, citons notamment M.M. Yves Furet, maire (PS) de la Souterraine, et Yves Aumaitre, vice-président (RPR) du Conseil général, qui tous deux rejoindront les "Amis de la Résistance (ANACR)". Mme Dominique Delpeuch, directrice départementale de l'Office, M.M. William Chervy, sénateur, Albert Marchand, président de l'UDAC et de l'UNADIF, Henri Guyoton, président des ACPG-CATM, André Perrault, président de Rhin-et-Danube, René Castille, président des CVR, André Basset, président de la FNDIRP, Marcel Moreau, président des Médailles Militaires, Henri Morlon, secrétaire de l'Amicale des Anciens du 26^e R.I., Roger Thome, président de l'Amicale des Bataillons "Anne", Yvan Geimain, président de l'Amicale de la Résistance de Bourgneuf. Les députés Verdier et Auclair, le sénateur Moreigne, M. le préfet de la Creuse, M. de Froment, président du Conseil régional, les présidents départementaux de la FNACA, de l'ARAC et de la FOPAC s'étaient fait excuser ou représenter.

Les congressistes entendirent le rapport d'activité présenté par Henri Riboulet, président-délégué, qui évoqua les relations cordiales établies avec les autres associations de Résistants, Déportés et Anciens Combattants, avec les Pouvoirs Publics et les services administratifs, puis un rapport détaillé de Pierre Henry sur la connaissance de la Résistance et son enjeu dans le contact pour la mémoire, ainsi que sur les droits des Résistants. Evoquons aussi les interventions remarquées de Mme Delpeuch, directrice départementale de l'Office, de M. le maire de la Souterraine, de Marc Bonnerat sur les "Amis", ainsi que l'allocution finale de Jean Grazon, qui évoqua la mission nationale de l'ANACR face aux résurgences du fascisme et de la xénophobie, au négationnisme et pour faire reconnaître les titres des résistants, c'est-à-dire de fait la part prise par la Résistance à la libération du pays.

Un repas fraternel de plus de 100 convives réunissant résistants, invités et

HERAULT

Pour la deuxième fois en quelques années, le Monument de la Résistance situé au Plateau des Poètes et dédié à Jean Moulin, enfant de Béziers, ancien préfet, chef de Cabinet de Pierre Cot, représentant du Général De Gaulle dans la France occupée, coordinateur des Mouvements de la Résistance, président du Conseil national de la Résistance qui, très tôt, s'était rangé dans le camp des opposants au fascisme et à la collaboration, vient d'être mutilé.

Le comité "Jean Moulin" de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, réuni en session extraordinaire, a vivement réagi dès la connaissance de ce forfait et s'est élevé avec indignation contre la profanation de ce monument symbole de la Résistance de la lutte contre l'occupation nazie et de ses serviteurs vichysois. Un monument qui symbolise la lutte et le sacrifice de tous ceux qui ont refusé la soumission et ont lutté pour la Libération de la France et l'écrasement du fascisme allemand.

A la veille du 53^e anniversaire de la commémoration de la Libération de la ville de Béziers, le comité "Jean Moulin" (ANACR) a demandé à M. le maire de bien vouloir faire procéder aux travaux de restauration qui s'imposent, et insista également auprès des services de police locaux pour qu'une recherche et une identification des profanateurs soit poursuivie activement, et souhaité voir les coupables punis avec une extrême sévérité.

Pour manifester leur rejet d'actes aussi ignobles, l'ANACR a invité tous ses adhérents et tous les résistants à participer nombreux aux commémorations du 53^e anniversaire de la Libération à Béziers.

VENDEE

L'assemblée générale annuelle de l'ANACR-Vendée s'est tenue le 11 octobre dernier aux Sables-d'Olonne, à la Maison des Associations, avec la participation d'une quarantaine de personnes.

Après avoir accueilli les participants, membres de l'ANACR et "Amis de la Résistance (ANACR)", le président Gilbert Gross remercia les personnalités présentes : Jacques Varin membre associé du Bureau national, le général Raiffaud, président d'honneur, Jean-Yves Grelaud, maire d'Olonne, Jean-Michel Belle, adjoint, représentant le député-maire des Sables-d'Olonne, qui devait accompagner nos travaux, C. Garandeau, adjoint au maire d'Olonne, les présidents ou vice-présidents des Associations amies : UNIC, UNC, AFN, Médailles militaires, combattants de moins de 20 ans et Croix-Rouge.

Ensuite, en quelques mots, il souligna la nécessité, pour les anciens, d'œuvrer fortement pour le développement des "Amis", afin de faire passer dans les générations qui nous suivent, et pour l'avenir desquelles nous nous sommes battus, l'impérieux devoir de mémoire et la nécessaire lutte contre tous les révisionnistes, négationnistes et néo-fascistes qui relèvent la tête.

Le vice-président, Jacques Meunier, donna lecture et commenta le rapport moral. Nos activités de représentation furent nombreuses en cours d'année, et nos drapeaux (départemental et local) furent présents à de très nombreuses cérémonies patriotiques. Il fit état également des variations d'effectif et de leur causes. Puis il présenta le rapport financier traduisant une situation acceptable. Là également il donna de nombreux détails sur notre gestion, et répond ainsi par avance aux questions qui pourraient se poser. Les deux rapports, soumis au vote, furent adoptés à l'unanimité.

Jean Huguet, que tous les Vendéens connaissent bien comme littérateur, prit la parole en tant que responsable local des "Amis de la Résistance (ANACR)", et, avec le talent que tous lui reconnaissent, lança un vibrant appel pour grossir nos rangs grâce aux "Amis".

Lui succéda Jacques Varin qui, après nous avoir apporté le salut amical du Bureau national, et évoqué le procès Papon, la bataille de l'ANACR pour la défense de la mémoire historique et celle des droits des résistants, va développer les orientations de notre association au niveau national concernant les "Amis", leur rôle, leur structuration, etc.

Le général Raiffaud élargit la réflexion aux problèmes de défense, de l'armée d'aujourd'hui, émettant ses propos de nombreux exemples dus à une longue expérience, y compris celle du dernier conflit.

Le président Gross fit, avant de clore cette Assemblée générale, une très rapide synthèse, et souhaita que l'an prochain nous soyons encore plus nombreux à nous retrouver. Puis tous les participants se rendirent alors devant le Monument de la Déportation où Gilbert Gross, Jacques Varin et le général Raiffaud déposèrent ensemble une très belle gerbe du Souvenir, l'assistance observant une minute de silence en hommage aux martyrs de la déportation et à nos morts de la Résistance.

Après un vin d'honneur, une quinzaine de convives se retrouvèrent pour un excellent repas, aux "Marines" chez un "Ami" de la Résistance, J. Charles Pubert.

SAONE-ET-LOIRE

Le 27 août 1944, les Allemands incendièrent plusieurs habitations de Varennes-Macon, et rassemblèrent tous les hommes sur la place. Après leur avoir ordonné de marcher devant eux sur la route, ils abattirent froidement Albert Lutaud et le fils du maire, Paul Duby. Ils avaient 19 et 22 ans.

Cinquante-trois ans après, cette tragédie est restée présente dans les esprits de ceux qui la subirent.

En présence des membres de leurs familles, des anciens combattants et résistants, Maurice Gelin, maire, après avoir déposé une gerbe et observé une minute de silence, relata le déroulement de cette sinistre journée qui a vu la vie de deux Varennois s'achever sous les balles de l'ennemi en débâcle.

PAS-DE-CALAIS

La cérémonie annuelle d'anniversaire de la libération du Pas-de-Calais, marquée par un hommage aux 218 fusillés de la Citadelle, s'est déroulée le dimanche 21 septembre sur les lieux même où sont tombés les martyrs. Organisée par le comité départemental de l'ANACR avec le concours des autres organisations de résistants et de déportés, elle a réuni quelque trois cents personnes malgré la carence de la presse locale, en l'occurrence "La Voix du Nord" qui n'a pas publié le communiqué d'annonce qui lui avait été envoyé une semaine avant par le secrétariat. (A noter également que ce même journal n'a publié qu'un compte-rendu squelettique et bâclé de la cérémonie, entraînant une demande d'excuses de notre part.)

Parmi les personnalités civiles, militaires et religieuses qui avaient pris place à la tribune d'honneur, citons le sous-préfet, les représentants de la municipalité d'Arras, le colonel Thiers, délégué départemental militaire, le directeur de l'Office départemental des A.C., le Commissaire de police, les Officiers de gendarmerie, un représentant de l'Ambassade de Russie, des délégués de la V.V.N. anti-fasciste de Duisbourg et d'Herten, plusieurs parlementaires, conseillers régionaux et généraux, etc. et notre camarade Michel Defrance, représentant le Bureau national de l'ANACR.

Après l'appel des 218 fusillés par le président du comité départemental, Raymond Vigreux, et par Victoria Bajoux, présidente du comité de Bully-Lievain, 42 gerbes de fleurs ont été déposées au pied du poteau symbolique. L'allocution du 1er adjoint au maire d'Arras fut suivie du brillant discours de Michel Defrance qui retraça l'histoire de la Résistance dans le Nord et le Pas-de-Calais. Deux émouvants poèmes furent ensuite déclamés, l'un par une adolescente, sur une victime du nazisme, l'autre de Louis Aragon par notre talentueuse amie Elisabeth Charpentier, professeur de collège;

Après l'exécution de la sonnerie aux morts, de la "Marseillaise" et du "Chant des Partisans" par la Lyre Dainvilleoise, l'assistance s'est dirigée vers l'hôtel de ville d'Arras pour un dépôt de gerbe à la stèle de Héros. Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, Raymond Vigreux adressa les remerciements des organisateurs à tous ceux qui avaient participé à cette émouvante cérémonie ainsi qu'à ceux qui avaient œuvré à sa réalisation.

Un repas de 95 couverts a ensuite réuni adhérents, "Amis" de l'ANACR, représentants des autres associations de résistance et de déportés, amis allemands et autour de Michel Defrance pas moins de 14 camarades du comité de Lille, concrétisant ainsi la bonne entente et la franche camaraderie qui régnent entre les comités du Nord et du Pas-de-Calais.

Raymonde Brunel,
Secrétaire du comité départemental

AIN

Le comité de l'Ain des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) ne peut laisser passer sans réagir les propos tenus par le pseudo-historien Amoureux lors de l'émission "La marche du siècle" sur FR3 le 24 septembre 1997 au sujet du régime de Vichy de 1940 à 1944.

« Le discours bavard et hypocrite de M. Amoureux procède d'une curieuse dialectique consistant à porter au crédit de Vichy le résultat d'une activité qui s'y oppose. C'est le fait de quelques fonctionnaires courageux et une large complicité populaire qui permirent d'éviter une déportation programmée à 250 000 Juifs de France. Ils ne purent éviter cette horreur pour 80 000 autres dont les listes furent établies par quelques fonctionnaires zélés du régime d'alors dont nous restons les témoins vivants.

« Nous connaissons déjà le rôle de dénigrement systématique de l'académicien (« des Sciences morales et politiques ») à propos de la Résistance; il poursuit en osant inverser les rôles au moment où l'épiscopat français exprime son repentir de n'avoir pas su user de son pouvoir spirituel pour s'opposer aux persécutions de l'époque. Cette attitude ressemble, à s'y méprendre, à une tentative feutrée de dédouaner Papon à la veille de son procès. »

LOIRET

Comme chaque année, après le Vercors, le Mont Mouchet, l'Alsace et le Struthoff, le Quercy, la Normandie, la Haute-Savoie, la Creuse, la Bretagne et la Lorraine, le Comité Montargois de l'ANACR du Loiret a organisé une visite sur un haut-lieu de la Résistance et de la Libération, et emmenant en juin ses adhérents et ses "Amis" à la rencontre des camarades de l'ANACR du Périgord noir qui leur réservaient un accueil haut en couleur. Un hommage commun était rendu aux résistants du Sarladais, tombés pendant les combats pour la libération.

Ces voyages annuels (baptisés "Tourisme et Souvenir"), permettent l'établissement de liens d'amitié profonds et durables avec les camarades des contrées visitées, renforçant pour chacun, visiteurs et visités, le sentiment que l'ANACR est une grande famille. Ils s'ajoutent à notre action auprès des scolaires et du grand public.

Eugène MICHELIERE (Paris)
Disparu à l'âge de 76 ans, Eugène Michelière avait fait partie des premiers groupes de Résistance OS puis FTP sur Paris. Compagnon de Raymond Losserand, il fut responsable de la logistique et du matériel pour les FTP de la Région parisienne.

Francis RAYBAUD (Var)
Membre du comité ANACR de l'Est-Varois, Francis Raybaud avait participé au maquis FTP de Clavières.

L'ANACR du Var déplore aussi la disparition de Jean MARCHI et de Georges MONCHAMIN.

Alex VALETTE (Pyrénées-Orientales)
Membre du Bureau départemental de l'ANACR des Pyrénées-Orientales depuis 1988, il participa à la Résistance à Montauban dès l'âge de 17 ans. Arrêté le 25 juillet 1944 par la Gestapo, emprisonné à Dijon, il est déporté à la frontière hongroise. Libéré le 8 avril 1945 par l'Armée soviétique, il fut rapatrié le 20 juin suivant.

Pierre PAGES (Corse/Paris)
Beau-frère de Danièle Casanova et de Maurice Choury, il fut recherché par la police dès la "drôle de guerre". Réfugié en Corse, il rencontra en janvier 1941 Fabien, et partira travailler pour la Résistance à Nice. En avril 1941, il prend contact avec Louis Aragon et Elsa Triolet. Arrêté à Nice le 8 mai 1941 par la police de Vichy, il resta un an en prison avant d'être transféré dans un camp de détenus politiques jusqu'à l'occupation de la zone Sud. Après avoir rejoint les maquis corses, il sera par la suite élu membre du secrétariat corse du parti communiste clandestin. Le 9 septembre 1943, il ouvrit la Résistance, devant la préfecture d'Ajaccio, de plusieurs milliers de patriotes, au lendemain de la capitulation italienne, et sera l'un des huit dirigeants de la Résistance corse à destituer le préfet de Vichy.

Jean SIRAUD, Pierre PRIETO, Anacleto CARRARO (Saône-et-Loire)

Décédé le 1^{er} septembre à l'âge de 71 ans, Jean Siraud avait pris part dès l'âge de 17 ans à la lutte armée, au maquis de Cluny puis au "bataillon de marche" lors de la campagne d'Alsace puis d'Allemagne.

Pierre Prieto - "Pierrot" dans la Résistance - était entré au groupe Barbu, bataillon Valmy, commandant Charlot. Engagé pour la durée de la guerre, il fit partie du 131^e d'infanterie et fut débarqué le 1^{er} mai 1945 à Saint-Trojan, dans la poche de Royan.

Anacleto Carraro était entré dans la Résistance à l'âge de 14 ans, conjointement à son frère juvénile Edigio. Arrêté par la Gestapo, il fut interné à Dijon puis déporté à Flossenbürg. Il fut président départemental de la FNDIRP.

L'ANACR de Saône-et-Loire déplore aussi la disparition de Jean HUSON, de la Cie la Tournaise, ancien du maquis de Brancion, et qui participa à la libération de Tournus le 4 septembre 1944, de Louis MORIN, du groupe sédentaire de Fleury puis du maquis de Marchamp, de René BERNET, ancien du maquis d'Ambléon, et qui participa à la libération de Bourgoin, d'Antonin JAULT, ancien du groupe "Georges", d'Henri LAGARDE, de Marie BONIN.

Auguste CURBILLON (Ain)
Décédé le 7 août dernier, Auguste Curbillon fut l'un des premiers réfractaires de Cerdon, puis membre de l'A.S. de Hauteville.

L'ANACR de l'Ain a été aussi affectée par le décès de Robert CROISY, ancien FFI des camps de Cize puis Charles, de Roger COSTILLE, ancien du groupement Daly, d'Edmond POTTIER, ancien du camp Roland.

Jean LEROI (Eure-et-Loir)
Résistant, Jean Leroi ("lieutenant Guy"), décédé le 16 mai dernier, combattit en Dordogne, Loire-Atlantique et Eure-et-Loir, où il fut responsable du Secteur Ouest. Il commandait l'un des premiers détachements à entrer dans Chartres à la Libération.

Lucienne PONSOLLE (Landes)
Arrêtée avec 4 autres résistantes de Tarnos pour avoir constitué une chaîne d'évasion vers les FFL via l'Espagne de jeunes gens requis pour le mur de l'Atlantique. Incarcérée successivement à Bayonne, Bordeaux, Romainville et Fresnes, elle fut déportée le 31 janvier 1944 à Ravensbrück puis à Bergen-Belsen. Libérée, elle revint à Tarnos le 13 juin 1945. Jusqu'à ses derniers jours, elle témoigna pour les jeunes générations.

LANDES/GIRONDE

A l'initiative de l'Amicale des anciens de la Résistance Gironde-Sud et Nord-Landes (FTPF-FFI-FLF), affiliée à l'ANACR, une émouvante cérémonie s'est déroulée le 19 juillet à Sore (Landes). Après le dépôt de gerbe à la stèle de "Meste-Jouan", en souvenir du lieutenant Jean Guillemon et de Jean Franke, une réunion se déroula à la mairie sous la présidence de M. Roumégous, maire. Claude Peyrois y reçut les médailles CVR et d'Ancien combattant tandis qu'André Bézaudon, Paul Mougères, Marcel Duprat (pour son mari défunt) et Ferdinand Villamagna reçurent la Médaille de Fidélité à la Résistance.

Les souvenirs de la Résistance furent évoqués par M. Larrouquis, maire de Saint-Léger-de-Balsan, et par les frères Robert et Raymond Lagardère, responsables de l'Amicale. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette réunion.

Albert DELAVEAU, Roger PREVOST (Indre-et-Loire)
Décédé à l'âge de 86 ans, Albert Delaveau participait sous l'égide du "Front National" (le vrai) à l'organisation de la Résistance dans le Secteur d'Evres-le-Moutiers, participant ensuite, en tant que sergent dans la 1ère Cie FFI/FTPF aux combats du Lochois, puis à la libération de Loches. Il fut, durant de longues années, président du comité ANACR de Loches-Beaulieu.

Roger Prevost fut déporté au camp de Sachsenhausen, dont il fut libéré au printemps 1945. Dirigeant départemental de la FNDIRP, il milita aussi à l'ANACR, dont il était membre de la Commission de contrôle financier. Co-auteur d'un ouvrage sur "L'Histoire des camps d'internement" en Indre-et-Loire 1940-1944, il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Alphonse DELDON, Georges CHAUVIN (Lot-et-Garonne)
Disparu à l'âge de 23 ans, Alphonse Delmon forma dès novembre 1942 le groupe D.D., le menant au combat en Dordogne-Sud, à Bordeaux et sur le front du Médoc, où il devint la 3^e Cie du bataillon Bertrand. Capitaine au titre de la Résistance, il avait reçu la Croix du Combattant et était médaillé CVR.

Georges Chauvin était un ancien de l'AS et du groupe Vény, et participa à la libération de Tournon. Dirigeant de l'ANACR dès sa constitution, il fut membre du comité de gestion du Centre Délestaint-Fabien.

Yves LE GAL, Marcel MONTFORT (Morbihan)
Disparu à l'âge de 60 ans, Yves Le Gal avait participé avec le groupe "Cahors Asturies" à différentes actions, à des sabotages, à des parachutages et au front de Lorient avec le 7^e bataillon FFI. Il était titulaire de la Croix de Guerre.

Marcel Montfort (77 ans), entré dans le maquis à Scaër en 1942, avait participé aux combats de Kernaeth, Kerperu, Crozon, et combattit sur le front d'Alsace.

L'ANACR du Morbihan a été aussi éplorée par la disparition de Félix LE FLOCH, qui combattit sur le front de Lorient, de Georges LE BOURGEOIS, du 12^e bataillon FFI, ainsi que par celles de Pierre LE GARREC, Victor LUZET, Jules RENOU, Théophile JEHANNO, Lucien LECLERC.

Joseph LE FILOUS, Emile LE BRIZAUT (Côtes d'Armor)

Joseph Le Filous combattit dans la Cie Jean Le Gall pour la libération du Trégor et du Goëlo, puis sur le front de Lorient dans le bataillon de "Tonton Pierre". Président honoraire du comité ANACR de Bégard, il était Croix de Guerre et du Combattant, des CVR et Chevalier du Mérite National.

Né en août 1917, Emile Le Brizaut rejoignit la Résistance dès sa libération des camps de prisonniers comme soutien de famille. Avec la Cie "la Marseillaise", il participa à de nombreux actes de sabotage, à des embuscades contre l'occupant dans le Tregorrois et à la libération de Lorient.

Gouven SALOU, Auguste LE GUILLLOU (Finistère)

Décédé à 85 ans le 17 juillet dernier, Gouven Salou, fait prisonnier le 27 août 1940, s'évada en septembre suivant. Passé en zone Sud début janvier 1941, il rejoignit l'arsenal de Toulon, qui le désigna pour Dakar. Débarqué à Casablanca lors de son retour vers la France, il participa au "Front National de libération du Maroc". Groupe Verginaud I. Arrivé en Algérie après le débarquement allié, il intégrera le 1^{er} régiment de fusiliers marins. Incorporé le 12 août 1943 au 4^e escadron à Tripoli (Libye), il participera à la bataille d'Italie puis, le 19 août 1944, débarquera en Provence, à Cavalaire, et combattit par la suite pour la libération de Toulon et Lyon, dans les Vosges, en Alsace et dans la Pointe de Grave. Il possédait la médaille commémorative de la France Libre.

Auguste Le Guillou, dès les débuts de l'Occupation, milita dans les rangs de la Résistance, organisant des réseaux de renseignement, et participant à la création du bassin de Chateaulin, de Saint-Gouezec et Spézet, en liaison avec les autres forces de la Résistance. Capitaine au bataillon "Stalingrad", formé à partir des maquis, il participa à la libération du Pôha, Pleyben, de la vallée de l'Aulne et de Chateaulin, à la prise du Menez Hom, de Brest. Il était chevalier de Légion d'honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance.

Renée SIMYAN (Var)
Eteinte à l'âge de 95 ans, doyenne du comité

HAUTE-VIENNE

Cinquante trois ans ont passé, mais le souvenir demeure. La population de Peyrat-le-Château, les élus, les associations d'Anciens Combattants et de Résistants étaient réunis dimanche 27 juillet pour honorer les Peyratlois qui ont payé de leur vie pour que la France retrouve la liberté: Gaston Langlade, tué à Champseau le 6 juin 1944, ainsi que, capturés par les nazis à Longchaud, Adrien Bessas, Henri Crouzaud, René Gourinot, Edouard Négrarie et Henri Platte, qui périrent dans les bagnes nazis.

Et comme le soulignait M. Saulnier, président départemental de l'ANACR, à la fin de son discours: "Nous nous souviendrons sans rancune ni haine, simplement pour que les enfants de nos enfants n'aient pas à subir les mêmes épreuves".

ANACR de Saint-Tropez, Renée Simyan avait hébergé des réfractaires et était en contact avec Berthie Albrecht. Elle avait aussi abrité à son domicile le dépôt d'armes du groupe "Combat" de Macon.

L'ANACR du Var a été aussi affectée par la disparition de Gilbert KRON qui, après avoir tenté de rejoindre les FFL, connus les camps franquistes avant de s'engager dans les armées de la Libération, de Stéphane MASSIANI, Officier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite National, Croix de Guerre 39/45 et médaillé de la Résistance, de Joseph MERO, Chevalier de la Légion d'Honneur et président-fondateur du comité ANACR de l'Est-Varois, ainsi que par celles de Roger VENTURINO et Julie BRIGNONE.

Jean ROUBAUD (Alpes de Haute-Provence)
Décédé le 31 mars dernier, à l'âge de 69 ans, Jean Roubaud, trésorier de l'ANACR, avait rejoint les FTP. Il était décoré au titre des CVR.

René LEGOUTEIL, Jean CHATAUD, Henri FILLIOUX (Haute-Vienne)

Né en 1909, mobilisé en 1939, René Legouteil fut blessé en 1940 au poumon, mais réussit à échapper à l'ennemi. En liaison avec Georges Guingouin, il entra en Résistance dès l'automne 1940. Arrêté le 6 octobre 1941 par la police spéciale de Limoges, il échappa de justesse à une condamnation et reprit son activité clandestine. C'est dans le café Legouteil que se tint quelques jours avant la libération de Limoges la réunion de l'état-major FFI de la Région RS. En 1954, il fut un temps emprisonné à l'occasion de la machination politico-policrière contre Georges Guingouin et la Résistance. Un dernier hommage lui a été rendu le 7 mai dernier.

Jean Chataud - "Maurice" dans la Résistance, né en 1922, était, réfractaire au STO, entré le 8 juin 1943 au maquis FTPF de Cussac (Gaboureaux), sous-secteur B. Avec le grade de lieutenant, il commanda la 2402^e Cie FTPF, participa aux combats d'Oradour-sur-Vayres, à la libération de Limoges et à celles d'Angoulême. Engagé pour la durée de la guerre, affecté au 53^e RI, il fut envoyé sur le front de l'Atlantique de l'Atlantique, poche de Saint-Nazaire. Il était membre du comité départemental de l'ANACR et vice-président de son comité de Cussac/Oradour-sur-Vayres.

Décédé le 5 juillet, Henri Filloux était entré dans la Résistance le 30 septembre 1940, participant à la formation des premiers groupes armés. Responsable du service imprimerie de 1904 à mai 1943, il sera par la suite intégré au maquis de Saint-Léonard. Arrêté le 25 mai 1944 par la Milice et incarcéré au Petit Séminaire, il en sortira le 10 avril 1944 pour reprendre sa place dans les formations FTP de Sauviat-sur-Sige. Il fut nommé au comité local de Libération de Sauviat-sur-Sige.

L'ANACR de Haute-Vienne déplore aussi la disparition de Lucien COUVIDAS, CVR, qui fut officier du maquis de Pressac et participa à la libération de Limoges et Angoulême, de Roger GAUTHIER, CVR, qui participa dans les rangs des FTPF à plusieurs actions contre l'ennemi, de Fernand PENICAUD, qui fit partie du détachement du lieutenant Gandini, de René DUCHIER, des légats FTP du secteur de Saint-Bonnet-Brance, de Carino COMINO et Raymond SAUCHAUD.

Michalac SEVEK, Eliane JARAUD (35^e Brigade Marcel Langer, Carmagnole-Liberté)
Ancien des Brigades internationales, interrégional de la 35^e Brigade FTP/MOI "Marcel Langer" de Toulouse, responsable des services techniques, Michalac Sevek, dit "Charles", est décédé en Pologne. Interné au camp de Gurs puis au Vernet d'Ariège, où il est membre de la direction clandestine, il s'évade en 1942. Affecté à l'état-major de la 35^e Brigade, "Charles" est arrêté le 4 avril 1944 par la brigade anti-terroriste de Vichy et déporté dans le sinistre "train-fantôme". Après un périple de deux mois en France, il réussira l'organisation et l'évasion collective du convoi des déportés de la 35^e Brigade, en Haute-Marne. Homologué Commandant de l'Armée française et commandant-major de l'Armée polonaise, titulaire de la Médaille des Evadés, des Croix du Combattant et du C.V.R. ainsi que des plus hautes décorations polonaises à la libération de Vichy.

Echappée des grandes arrestations de résistants de la MOI de Paris, Eliane Jaraud, "Evelyn", s'engage très tôt dans les rangs du détachement des FTP/MOI "Carmagnole-Liberté" de Lyon et Grenoble. Elle assume les fonctions de service des courriers et liaisons inter-régionales, participant régulièrement aux transports des armes et des explosifs destinés aux combattants de la guérilla urbaine et à leur réception après les opérations. Elle était titulaire des Croix du Combattant et du CVR.

HOMMAGE A CEUX DE CHATEAUBRIANT

Cinquante-six ans après le martyre des 27 otages de Châteaubriant, qui tombèrent sous les balles de l'occupant nazi le 22 octobre 1941, un émouvant hommage leur a été rendu le 18 octobre dernier par une assistance de plus de 2500 personnes, au premier rang de laquelle se tenaient M. Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jean-Pierre Masseret, M. Le Préfet de Région et Mme le Maire de Châteaubriant, Martine Buron, ainsi que les représentants du monde Résistant et de la Déportation, des syndicats, du P.C.F....

M. Le Secrétaire d'Etat associa dans son hommage le souvenir des héros de Châteaubriant et le courage des « 80 » qui refusèrent de voter les pleins pouvoirs à Pétain, Paul Lescapart, secrétaire du comité national du P.C.F., dont étaient membres la quasi-totalité des « 27 », relia le souvenir au combat contemporain contre la haine, l'intolérance, le racisme et l'exclusion, Maurice Niles, secrétaire de l'Amicale des anciens de Châteaubriant - Voves-Rouillé, se félicita de voir enfin organisée une cérémonie unique.

Quant à Jean Thouvenin, vice-président national de l'A.N.A.C.R., associant les « 27 » de Châteaubriant aux autres victimes qui tombèrent le même jour à Nantes et le lendemain à Souges, il tint à souligner la nécessité du devoir de mémoire, pour le passé, pour le présent et aussi pour l'avenir:

« Le temps n'efface rien. Après 56 ans, nous sommes là, bien présents, aux côtés de cette année d'un ministre de la République. Rien ne peut effacer le souvenir des 27 qui périrent ici même sauvagement exécutés, des 21 de Nantes, des 9 de la Blisère et de tant d'autres encore en maints endroits de la France et d'Europe. Rien ne peut effacer la cause première de ces tueries, à savoir le nazisme cultivant une terreur programmée (...) En mémoire de ce temps, la solidarité des familles meurtries et l'unité de tous les résistants doivent demeurer sans faille...

« Le temps n'efface rien. Il ne peut ef-

facier la dignité ultime des victimes désignées qui attendaient la mort, en prison ou au camp, celle aussi de ces combattants de l'ombre sur le point de mourir dans l'action ou ses suites. Comment ne pas songer à l'admirable texte qu'inspira à Dante, voilà près de 7 siècles, sa vision des cercles de l'enfer ? « Il n'est pas de plus grande douleur que de se souvenir des temps heureux une fois dans le malheur »...

« Le temps n'efface rien. Pas même cette honte qu'il nous faut, coûte que coûte, regarder bien en face. Ici même en effet, selon ce que relate Aragon, c'est un dispositif français qui fut mis au service des assassins d'otages. Ce fut Pucheu, ministre de Pétain, qui choisit les victimes, du fond de son bureau. Ce furent les forces de l'ordre du régime vichyste qui les gardèrent pour une part, qui les appelèrent à la mort et qui les y menèrent. De par ses origines, et depuis, le soi-disant Etat français avait montré déjà combien il se passait de la légalité. Voici qu'il concourait, qu'il donnait directement son aide au massacre d'hommes qu'il savait complètement étrangers aux actes pris comme prétexte. Voici qu'il faisait tuer des jeunes de 17 ans, donc largement mineurs tels que le concevait l'époque. Le comble de l'odieux accompagna ainsi le comble du non-droit.

« Le temps n'efface rien. Il ne peut effacer non plus les signes d'émotion et de révolte qui surgirent quand on sut l'infamie. Il ne peut effacer les efforts aussitôt déployés par les Français les plus voisins pour honorer ces morts malgré les interdits. Il ne peut oublier la protestation à voix haute de l'humble fossoyeur, sitôt après les exécutions, voyant un Allemand s'apprêter à briser les os d'un cadavre trop grand pour le cercueil. Dans des gestes d'humanité toute simple transparaissait ainsi la conscience populaire, celle que les premières actions de la Résistance avaient déjà montrée, celle qui n'allait que grandir jusqu'à la Libération du pays...

« Le temps enfin n'a pu faire dispa-

raître notre souci de justice devant l'impunité et même l'arrogance. Le sort fait aux victimes, l'honneur qui leur est dû nous l'imposent toujours...

« C'est maintenant au grand jour et en pleine lumière que les jeunes qui viennent doivent apprendre, l'opinion mieux connaître, l'ampleur qui fut celle des sacrifices et des combats, la leçon qui s'ensuit pour le progrès des libertés et l'avancée des droits de l'homme. C'est ainsi que doit vivre désormais la mémoire qui nous a rassemblés aujourd'hui... »

A la fin de l'après-midi, une évocation artistique, « Vivre Libre », permit à dix jeunes du lycée Guy Môquet d'établir un pont entre les lettres des jeunes fusillés et les aspirations des jeunes contemporains. La chorale « Méli-Mélo » interpréta des chants de lutte et d'espoir du monde entier, et Francesca Solleville chanta notamment « L'Affiche Rouge » d'Aragon.

COTISATIONS 1998

Lors du Congrès National de Châteaubriant, la Commission des « Affaires Intérieures » présente une motion dont le dernier paragraphe était relatif à une modification de la cotisation annuelle. Le texte, adopté à l'unanimité, « donne mandat au Bureau National de préparer pour 1998 une mise à niveau modérée mais de nature à permettre la poursuite de toutes les activités de l'Association et de ses Amis ». Après de longues consultations, le Bureau a pris ses décisions, dont les comités départementaux et amicaux ont été informés le 20 octobre, mais qu'il semble nécessaire de porter, par la voie de notre journal, à la connaissance de tous les adhérents et amis.

La « mise à niveau » a pu être évitée pendant 10 ans (1988-1998), mais, depuis lors, l'inflation officiellement annoncée année par année (et que chacun sait inférieure à l'inflation réelle) approche pour le moins les 30%. Bien que, retraités, les responsables élus soient bénévoles, les salaires des secrétaires et comptables, le coût des déplacements dans les comités (congrès, cérémonies...), les travaux d'impression, les fournitures, l'organisation des sessions de direction... ont évolué parallèlement à cette inflation, alors que nos effectifs connaissent une érosion absolue inéluctable en raison de l'âge auquel parviennent les camarades. Le devoir impérieux est bien, comme l'a parfaitement compris le Congrès, de ménager les moyens matériels nécessaires à la poursuite des tâches d'honneur que nous donne notre qualité de résistants. De même devons-nous aider les « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) » à assumer après nous le devoir de mémoire en leur transmettant des moyens divers supérieurs à ceux que pourraient permettre leurs cotisations.

Le Bureau a décidé de limiter l'augmentation de la totalité de la cotisation (carte, timbre facultatif de solidarité et abonnement au journal), à un taux inférieur à l'inflation, c'est-à-dire à 25%.

La cotisation à proprement parler sera donc de 65 F (comportant une augmentation de 3 F pour la ristourne attribuée au comité départemental, et de 2 F pour celle du comité local); le prix du timbre de solidarité facultatif demeure inchangé: 15 F. Quant au service du journal, il sera assuré pour 45 F, prix d'ailleurs inférieur à ce qu'eût exigé un strict alignement sur les tarifs des fournisseurs.

Pour les « Amis » la cotisation est fixée à 80 F, incluant le service du journal; une ristourne de 10 F étant attribuée aux groupes d'« Amis » constitués, de 13 F au comité local et de 13 F au comité départemental (les comités de l'A.N.A.C.R. pouvant, comme plusieurs le font déjà, laisser une partie de leurs ristournes aux « Amis », s'ils peuvent et jugent nécessaire de le faire).

Cette cotisation de 80 F représente un minimum. Des « Amis » versent davantage. En ce cas, le supplément est acquis au comité mais le Bureau National accepterait volontiers une petite participation volontaire qui lui serait attribuée par le comité pour compenser la légère faveur faite aux « Amis » sur le montant de l'abonnement au journal (lequel percevra en ce qui les concerne 44 F au lieu de 45).

De plus, le Bureau a décidé de consentir une cotisation à demi-tarif pour les étudiants et les chômeurs. En ce cas, il de-

19 MARS 1998 :

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Nous avons pu, en extrême, publier en manchette de notre dernier numéro le thème retenu par le jury national pour le concours 1998 :

« Entre les deux guerres mondiales, la France a largement accueilli les immigrés. Quel rôle ont pu jouer ces étrangers dans la Résistance à l'occupant? Beaucoup d'entre eux sont morts pour la France, soit au cours d'actions de résistance, soit dans les camps de déportation ».

Comme d'habitude, il est rappelé aux jurys départementaux qu'il s'agit d'un thème, les sujets des épreuves individuelles devant être adaptés dans ce cadre par les jurys départementaux.

Le concours est ouvert « aux élèves des établissements publics et privés sous contrat, ainsi qu'aux élèves des établissements d'enseignement agricole, des établissements relevant du Ministère de la Défense et des établissements français à l'étranger ».

Il concerne les classes de tous les lycées, tant en ce qui concerne les devoirs individuels qui seront rédigés en classe (durée: 3 h 30) que les mémoires collectifs. Il concerne également sous les deux formes les classes de troisième des collèges (durée des épreuves individuelles: 2 h 30).

La note de service du 2 septembre, publiée au Bulletin Officiel de l'Education Nationale le 11 septembre, recommande aux enseignants d'aider leurs élèves à préparer l'épreuve. « Il convient notamment de privilégier les démarches personnelles de recherches de témoignages, notamment auprès d'anciens résistants et déportés. De même, il importe de faire émerger la diversité des formes de Résistance liée aux spécificités locales: les investigations auprès des archives départementales sont à cet égard essentielles ».

mande au comité local et au comité départemental de verser entièrement les 40 F couvrant (presque) le service du journal.

Des membres du Bureau National, et des Présidents ou secrétaires généraux départementaux, ont également émis le vœu que des comités locaux ou départementaux prennent en charge partiellement ou complètement, dans les cas graves, la cotisation de résistants dont les ressources sont particulièrement réduites.

Ajoutons qu'il est demandé à tous les trésoriers de proposer à tous les adhérents l'abonnement au journal et le timbre de solidarité. C'est à chaque adhérent de décider de sa réponse, personne ne pouvant décider à sa place et avant lui. Nul ne saurait le priver par exemple du journal qui apporte tellement d'informations sur nos préoccupations communes et les motivations de notre action. Comme l'a dit le Président Robert Chambeiron: « Sans le journal, un membre de l'Association serait pratiquement aveugle au milieu de l'actualité dont une telle part est rattachée à notre passé ».

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 1997

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'A.N.A.C.R. le 28 octobre 1997 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les 200 bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons 000168 - 152510 - 153343 recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 5 000 à 6 000 F.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

000111	034488	066592	096082	131806	157829
000168	039887	066664	096224	132125	159382
000602	040766	068181	096591	134587	159893
001514	043999	068720	096871	138183	160576
004331	044530	069447	097098	138740	160905
005205	045644	070435	097490	139449	161093
005576	045856	070844	097782	139597	161927
006053	045957	070855	098735	140600	163801
008348	046016	071051	100168	141284	163801
008423	047254	072104	101651	142268	164518
009389	047324	073199	102620	143036	165557
011634	048543	074293	103386	143120	165753
014428	048900	074488	103476	143406	166212
016879	049379	074702	104372	144364	170086
017196	050494	074772	105078	144497	172043
017492	051297	075848	106279	145538	172663
017844	051333	076986	108549	145546	172663
018126	051623	077033	108567	145711	172863
018440	052720	077234	111822	147510	174704
020662	053673	078124	113261	147564	175539
021408	054962	078558	115142	148464	176248
023233	054969	079729	115594	148981	178446
025958	057250	081158	120521	149503	181852
026075	057839	082319	121778	150124	182286
027455	058270	083523	122083	151476	183071
028383	060578	084535	122486	151488	183528
028737	060660	086302	124939	151771	187829
029230	061952	088174	125255	152238	188825
029393	062063	089546	126850	152304	188828
029628	062786	089663	128040	152510	190532
030389	062956	090299	128839	153343	191507
030535	063094	090795	129536	153921	191855
031488	063592	091671	130494	154399	
031532	065636	094463	130724	155417	

L'A.N.A.C.R. et le journal de la Résistance « France d'Abord » remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACON - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 35,00 F
Etranger..... 40,00 F
Abonnement de soutien..... 60,00 F
Le numéro..... 4,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant: Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60